

# Prévention du suicide : Formation

## « Evaluation du potentiel suicidaire et orientation »

**Cette formation vise à être en mesure d'évaluer une potentielle crise suicidaire et d'orienter les personnes vers les ressources de soin adaptées.**

Pour se former à la prévention du suicide, 3 formations distinctes sont organisées par l'IREPS-ARA: « Intervention en crise suicidaire », « Evaluation-orientation » et « Sentinelles ». Les participants sont orientés vers l'une ou l'autre de ces formations en fonction de leur profil, compétences et/ou responsabilités.

**En suivant la formation, le participant s'engage à figurer sur le répertoire des personnes formées de la région afin d'intégrer le réseau de prévention de la crise suicidaire de son territoire.**

A ce titre, il bénéficiera d'un temps d'échanges annuel départemental entre personnes formées, organisé par l'IREPS ARA (sensibilisation continue, interconnaissance, retours d'expériences, échanges de pratiques...)



### Objectifs pédagogiques

**A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :**

- Être en mesure d'évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le risque suicidaire chez une personne, le degré de dangerosité (léthalité du moyen), d'urgence (imminence du passage à l'acte) et de risque de passage à l'acte ;
- Orienter vers un intervenant de crise ou autres ressources en fonction de l'évaluation ;
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver.



### Profils des participants

- Professionnels de santé libéraux ou salariés : médecins, psychologues cliniciens, cadres de santé et infirmiers, travaillant soins primaires, santé scolaire ou universitaire, service de santé au travail... et tout autre professionnel de santé
- Travailleurs sociaux bénéficiant d'une expérience confirmée de la pratique d'entretien.

**Les acteurs du département de la Haute-Loire sont prioritaires.**



Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.



### Pré-requis

Être formé.e à l'entretien clinique ou à la relation d'aide et être issu des services de santé, médico-sociaux et éducatifs et susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire.



### DATES

Judi 6 juin et Vendredi 7 juin 2024



### HORAIRES & DURÉE

9h-12h30 et 13h30-17h  
2 jours - 14 heures



### LIEU

Le Puy-en-Velay



### GROUPE

10 à 15 personnes,  
maximum 2 personnes  
par structure.



### INTERVENANT.E.S

Formateurs régionaux en prévention du suicide, agréés par le GEPS, professionnels de santé ayant une expertise dans le domaine de la prise en charge des personnes suicidaires



## Programme

### JOUR 1

- Discuter des représentations sur le suicide et repérer les freins et entraves
- Reconnaître les signes d'une souffrance psychique et plus spécifiquement d'une crise suicidaire chez une personne.
- Évaluer, au moyen d'une investigation clinique adéquate, le risque suicidaire d'une personne
- Évaluer le degré de dangerosité (létalité du moyen)
- Évaluer le niveau d'urgence (imminence du passage à l'acte)
- Évaluer le risque de passage à l'acte (via les facteurs de risque et de protection)

### JOUR 2

- Orienter vers un intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité, ou vers d'autres ressources si l'intervention de crise n'est pas nécessaire
- Connaître ses propres limites et savoir comment se préserver
- Être en lien avec des personnes formées aux autres modules (intervenants de crise et sentinelles)
- Connaître les maillons locaux nécessaires à une orientation juste et efficace des personnes repérées et évaluées comme étant en situation de crise suicidaire.



## Modalités pédagogiques

### Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation.

Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.



## Suivi et évaluation

**Évaluation des acquis** : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation ; questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

**Suivi de la formation** : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

**Évaluation de la formation** : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.



### TARIF

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.



### CONTACTS

Contact pédagogique :  
Léa CHEVALIER  
[lea.chevalier@ireps-ara.org](mailto:lea.chevalier@ireps-ara.org)  
09 80 55 44 99

Contact administratif :  
[contact43@ireps-ara.org](mailto:contact43@ireps-ara.org)



### PRÉ-INSCRIPTION

Date limite le 23 mai 2024 dans la limite des places disponibles.  
Site internet : [ireps-ara.org](http://ireps-ara.org)

**Je me pré-inscris**



Avec le soutien de :

